



## Commune de Saint-Hilaire-sous-Charlieu

Département de la Loire  
Arrondissement de Roanne  
Canton de Charlieu

### PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du vendredi 20 mars 2026

**Étaient présents :** Florence LEBLANC, Christophe COLLET, Lucie LEHNERT, Didier LACHIZE, Delphine LAMURE, Gilles DANIERE, Sylvia MENDONCA, Cédric MICHAUD, Blandine SANGLAR, Kevin BRISEBRAS, Marie GARNIER, Jérémy DUPONT, Virginie LAURENT, Virginie SEYCHAL

**Étaient absents :** Nicolas VALORGE donne pouvoir à Kevin BRISEBRAS

**Secrétaire de séance :** Kevin BRISEBRAS

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10/02/2026 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'ensemble des conseillers nouvellement élus s'est réuni le vendredi 20 mars 2026 afin de procéder à l'élection du Maire et des adjoints

La séance a été ouverte sous la présidence de Florence LEBLANC, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer Florence LEBLANC, Christophe COLLET, Lucie LHENERT, Didier LACHIZE, Delphine LAMURE, Gilles DANIERE, Sylvia MENDONÇA, Cédric MICHAUD, Blandine SANGLAR, Kevin BRISEBRAS, Marie GARNIER, Jérémy DUPONT, Virginie LAURENT et Virginie SEYCHAL dans leur leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. Didier LACHIZE, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le conseil municipal approuve le PV du 10 février 2026.

#### ➤ Election du Maire

Le président a invité le conseil à procéder à l'élection du maire.

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 15 suffrages exprimés pour
- 0 suffrages exprimés contre

Madame Florence LEBLANC ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

#### ➤ Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

Le conseil municipal après avoir délibéré, fixe le nombre d'adjoints à trois.

Il a ensuite été procédé, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Florence LEBLANC, Maire à l'élection des adjoints, selon la liste proposée par M. Christophe COLLET.

Monsieur Christophe COLLET, ayant obtenu la majorité des suffrages a été proclamé 1<sup>er</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

Madame Lucie LEHNERT ayant obtenu la majorité des suffrages a été proclamée 2<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installée.

Monsieur Didier LACHIZE ayant obtenu la majorité des suffrages a été proclamé 3<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installé.

➤ **Lecture de la charte de l'élu**

Madame le Maire donne lecture de la charte de l'élu local et en donne une copie à chaque conseiller.

➤ **Vote des indemnités de fonction**

Le conseil municipal fixe les indemnités de fonction maximales à Madame le Maire et aux adjoints, à savoir :

- 44,3 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour Madame le Maire
- 11,77 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour chacun des adjoints.
- 

➤ **Désignation des délégués au SIVOM Les Varennes**

Madame le maire informe le conseil municipal que la commune est adhérente au SIVOM Les Varennes et qu'à la suite du renouvellement des conseils municipaux il est nécessaire de désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants.

- Délégués titulaires : Florence LEBLANC, Christophe COLLET, Kevin BRISEBRAS
- Délégués suppléants : Jérémy DUPONT, Gilles DANIERE, Delphine LAMURE

La séance est levée à 21H30

Le prochain conseil aura lieu le **mardi 14 avril 2026 à 20H00**

**Le secrétaire de la séance**  
Kevin BRISEBRAS

**Le Maire**  
LEBLANC Florence